



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

BELP

**INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
A COMPTE DU 1^{ER} MARS 2017**

Commune de SURESNES

N° Spécial

5 octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/ BELP bureaux de vote SURESNES

du 5 octobre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BELP n° 2016-130	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Suresnes.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune de Suresnes.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-130 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune de Suresnes

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2015-178 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Suresnes,

Vu la demande du maire de Suresnes,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Suresnes sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (4 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 20 : Nanterre-2), municipales et référendums	Bureau n° 1 Salle des fêtes 2 ter rue Carnot

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Suresnes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

SURESNES – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-130 du 12 août 2016

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	SALLE DES FETES	2 ter rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
2	ECOLE JULES FERRY	12 rue Jules Ferry	N° 20 : Nanterre-2
3	ECOLE JULES FERRY	12 rue Jules Ferry	N° 20 : Nanterre-2
4	ECOLE HONORE D'ESTIENNE D'ORVES	47 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
5	ECOLE HONORE D'ESTIENNE D'ORVES	47 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
6	ECOLE DU PARC	36 rue du Docteur Magnan	N° 20 : Nanterre-2
7	ECOLE DU PARC	36 rue du Docteur Magnan	N° 20 : Nanterre-2
8	ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE	7/9 rue du Chemin Vert	N° 20 : Nanterre-2
9	ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE	7/9 rue du Chemin Vert	N° 20 : Nanterre-2
10	ECOLE MARCEL MOULOUDJI	10/12 rue de Sèvres	N° 20 : Nanterre-2
11	ECOLE MATERNELLE SAINT EXUPERY	77 rue de Verdun	N° 20 : Nanterre-2
12	ECOLE BERTY ALBRECHT	86 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
13	ECOLE BERTY ALBRECHT	86 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
14	ECOLE BERTY ALBRECHT	86 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
15	ECOLE HONORE ESTIENNE D'ORVES	47 rue Carnot	N° 20 : Nanterre-2
16	ECOLE NOOR INAYAT KHAN (dite Madeleine)	10 avenue Sisley	N° 20 : Nanterre-2
17	ECOLE NOOR INAYAT KHAN (dite Madeleine)	10 avenue Sisley	N° 20 : Nanterre-2
18	ECOLE ROBERT PONTILLON	6 rue du Capitaine Ferber	N° 20 : Nanterre-2
19	ECOLE ROBERT PONTILLON	6 rue du Capitaine Ferber	N° 20 : Nanterre-2
20	SALLE ASSOCIATIVE DES CHENES	5 rue du Prof. Louis-René Nougier	N° 20 : Nanterre-2
21	SALLE ASSOCIATIVE MARCEL LEGRAS	Place Marcel Legras	N° 20 : Nanterre-2
22	ECOLE DES COTTAGES	32 rue des cottages	N° 20 : Nanterre-2
23	CENTRE DE LOISIRS GASTON HENIQUE	6 chemin de la Motte	N° 20 : Nanterre-2
24	CENTRE DE LOISIRS GASTON HENIQUE	6 chemin de la Motte	N° 20 : Nanterre-2
25	ECOLE DES RAGUIDELLES	19 rue du Docteur Emile Roux	N° 20 : Nanterre-2
26	ECOLE DES RAGUIDELLES	19 rue du Docteur Emile Roux	N° 20 : Nanterre-2
27	ECOLE ELEMENTAIRE EDOUARD VAILLANT	10 avenue Edouard Vaillant	N° 20 : Nanterre-2
28	ECOLE ELEMENTAIRE VAILLANT- JAURES	8 avenue Edouard Vaillant	N° 20 : Nanterre-2
29	ECOLE ELEMENTAIRE VAILLANT- JAURES	6 avenue Edouard Vaillant	N° 20 : Nanterre-2
30	ECOLE MATERNELLE WILSON	6 avenue du Président Wilson	N° 20 : Nanterre-2

31	ECOLE MATERNELLE WILSON	6 avenue du Président Wilson	N° 20 : Nanterre-2
32	ECOLE MATERNELLE WILSON	6 avenue du Président Wilson	N° 20 : Nanterre-2

SURESNES – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : SALLE DES FETES		
2 ter rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	Côté impair du n° 27 au n° 37 (fin)	Côté pair du n° 24 au n° 30 (fin)
Avenue Franklin Roosevelt	Côté impair du n° 1 au n° 17	Côté pair du n° 2 au n° 40
Avenue Gabriel Péri	Totalité (n° 2 au n° 8)	
Cours Madeleine	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 10)	
Impasse du Clos des Seigneurs	Totalité (n° 2 au n° 8)	
Place Henri IV	Côté impair du n° 1 au n° 13 (fin)	
Rue Alexandre Darracq	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 8)	
Rue Baudin	Totalité (n° 2 au n° 14)	
Rue Berthelot	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 20)	
Rue Carnot	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue Cluseret	Côté pair du n° 12 au n° 18	
Rue de la Cerisaie	Totalité (n° 1 au n° 27 et n° 2 au n° 30)	
Rue de la Gauchère	Totalité (n° 2 au n° 22)	
Rue Desbassayns de Richemont	Côté impair du n° 19 au n° 43 (fin)	Côté pair du n° 2 au n° 44 (fin)
Rue du Clos des Ermites	Totalité (n° 1 au n° 31 et n° 2 et n° 16)	
Rue du Mont Valérien	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 20)	
Rue Emile Zola	Totalité (n° 1 au n° 43 et n° 2 au n° 46)	
Rue Fizeau	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 14)	
Rue Gardenat Lapostol	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 10
Rue Merlin de Thionville	Côté impair du n° 37 au n° 59 (fin)	Côté pair du n° 30 au n° 46 (fin)
Rue Worth	Totalité (n° 1 au n° 43 et n° 2 au n° 44)	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY		
12 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Maraîchers	Totalité (du n° 2 au n° 8)	
Allée du 8 mai 1945	Totalité (n° 1 au n° 7)	
Allée Edgar Fournier	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 10)	
Allée Jules Ferry	Totalité (côté impair du n° 1 au n° 37)	
Allée Melin	Côté impair du n° 7 au n° 9 (fin)	Côté pair du n° 8 au n° 10 (fin)
Allée Scheurer Kestner	Totalité	
Avenue Charles de Gaulle	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 22
Boulevard Henri Sellier	Côté pair du n° 40 au n° 58	
Passage de la Gare Suresnes-Longchamp	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 12)	
Place de la Gare Suresnes-Longchamp	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 12)	
Place du 8 Mai 1945	Totalité (n° 1 au n° 7)	
Place du puits d'Amour	Totalité (n° 2 au n° 14)	
Place Edgar Fournier	Totalité	
Rue Charles Péguy	Côté impair du n° 7 au n° 9 (fin)	Côté pair du n° 8 au n° 10 (fin)
Rue Cluseret	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Desbassayns de Richemont	Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Jules Ferry	Totalité (n° 1 au n° 37 et n° 2 au n° 18)	
Rue Merlin de Thionville	Côté impair du n° 1 au n° 35	Côté pair du n° 2 au n° 28
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY		
12 rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Allée Basse du Village Anglais	Totalité (n° 1 à n° 17 et n° 2 à n° 16)	
Allée de l'Ancien Pont	Totalité	
Allée de l'Écluse	Totalité (n° 1 à n° 7 et n° 2 à n° 8)	
Allée de la Venelle	Totalité	
Allée des Rives de Bagatelle	Totalité (n° 1 à n° 9 et n° 2 à n° 10)	
Allée des Sceaux d'Eau	Totalité	
Allée des Sources	Totalité	
SUITE BUREAU 3		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Haute du Village Anglais	Totalité	
Allée Melin	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 6
Boulevard Henri Sellier	Côté pair du n° 2 au n° 38	
Esplanade des Courtieux	Totalité (n° 1 à n° 15 et n° 2 à n° 26)	
Impasse du Four	Totalité (n° 1 à n° 13 et n° 2 à n° 14)	
Place de la Huchette	Totalité	
Place de la Prévôté	Totalité	
Place du Moutier	Totalité (n° 1 à n° 9 et n° 2 à n° 8)	
Place Marguerite Naseau	Totalité (n° 1 à n° 7 et n° 2 à n° 6)	
Pont de Suresnes	Totalité	
Promenade de l'Abbaye	Totalité (n° 1 à n° 7)	
Promenade Saint-Leufroy	Totalité (n° 2 à n° 10)	
Quai Galliéni	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue Charles Péguy	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue des Bourets	Côté impair du n° 1 au n° 37	Côté pair du n° 2 au n° 24
Rue Diderot	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue Etienne Dolet	Totalité (n° 2 au n° 22)	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE HONORE D'ESTIENNE D'ORVES		
47 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Henri IV	Côté pair du n° 2 au n° 12 (fin)	
Rue Carnot	Côté impair du n° 7 au n° 39	Côté pair du n° 14 au n° 42
Rue de Verdun	Côté impair du n° 1 au n° 23	Côté pair du n° 2 au n° 26
Rue des Puits	Totalité (n° 1 au n° 35 et n° 2 au n° 32)	
Rue Gardenat Lapostol	Côté impair du n° 13 au n° 21	Côté pair du n° 12 au n° 42
Rue Honoré d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 1 au n° 29 (fin)	
Rue Perronet	Totalité (n° 1 au n° 29 et n° 2 au n° 26)	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE HONORE D'ESTIENNE D'ORVES		
47 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Belle Gabrielle	Totalité (n° 1 à n° 29 et n° 2 à n° 26)	
Avenue des Conférences	Totalité (n° 1 à n° 21 et n° 2 à n° 20)	
Cour des Dames	Totalité	
Impasse des Bourets	Totalité	
Impasse du Cygne	Totalité (n° 1 à n° 11 et n° 2 à n° 6)	
Place du Général Leclerc	Totalité (n° 1 à n° 23 et n° 2 à n° 20)	
Quai Galliéni	Côté impair du n° 21 au n° 25	Côté pair du n° 20 au n° 24
Rue des Bourets	Côté impair du n° 39 au n° 53 (fin)	Côté pair du n° 26 au n° 34 (fin)
Rue Diderot	Côté impair du n° 13 au n° 23 (fin)	Côté pair du n° 20 au n° 32 (fin)
Rue du Bac	Totalité (n° 1 à n° 21 et n° 2 à n° 12)	
Rue de Verdun	Côté pair du n° 28 au n° 32	
Rue du Port aux vins	Totalité (du n° 1 au n° 9 et du n° 2 au n° 10)	
Rue Gustave Flourens	Totalité (du n° 1 au n° 9)	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Pagès	Côté impair du n° 1 au n° 19 (fin)	

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE DU PARC		
36 rue du Docteur Magnan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Longchamp	Totalité (n° 1 à n° 13)	
Boulevard Henri Sellier	Côté impair du n° 1 au n° 41	
Quai Léon Blum	Totalité (n° 1 à n° 13 et n° 2 à n° 14)	
Rue de l'Amiral Willaumez	Totalité	
Rue de Saint-Cloud	Totalité (n° 1 à n° 23 et n° 2 à n° 10)	
Rue Pierre Dupont	Totalité (n° 1 à n° 37 et n° 2 à n° 10)	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE DU PARC		
36 rue du Docteur Magnan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai Marcel Dassault	Totalité (n° 2 à n° 284)	
Rue de la République	Côté impair du n° 1 au n° 61	Côté pair du n° 2 au n° 70
Rue des Meuniers	Totalité (n° 1 à n° 57)	
Rue du Docteur Magnan	Totalité (n° 1 à n° 47 et n° 2 à n° 48)	
Rue du Val d'Or	Côté pair du n° 8 au n° 14	
Rue Frédéric Clavel	Côté impair du n° 1 au n° 23	Côté pair du n° 2 au n° 24
Rue Louis Blériot	Totalité (n° 1 à n° 9 et n° 2 à n° 10)	
Rue Marcel Monge	Totalité (n° 1 à n° 13 et n° 2 à n° 14)	
Rue Pasteur	Totalité (n° 1 à n° 101 et n° 2 à n° 78)	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE		
7-9 rue du Chemin Vert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse des Petits Clos	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 8)	
Passage du Val d'Or	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 18)	
Place de la République	Totalité	
Rue de la République	Côté impair du n° 63 au n° 97 (fin)	Côté pair du n° 72 au 136 (fin)
Rue des Moulineaux	Du n° 1 au n° 48	
Rue du Chemin Vert	Totalité (n° 1 au n° 17 et du n° 2 au n° 16)	
Rue Fernand Forest	Côté pair du n° 2 au n° 70 (fin)	
Rue Frédéric Clavel	Côté impair du n° 25 au n° 35 (fin)	Côté pair du n° 26 au n° 36 (fin)
Rue Georges Appay	Totalité (n° 1 au n° 65 et n° 2 au n° 74)	
Rue Henri Regnault	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n° 37 au n° 43	Côté pair : n° 30
Rue du Val d'Or	Côté pair du n° 16 au n° 24	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REPUBLIQUE		
7-9 rue du Chemin Vert		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Charles Perrault	Totalité	
Avenue du Maréchal Juin	Totalité (n° 1 au n° 11 et n° 2 au n° 14)	
Boulevard Henri Sellier	Côté impair du n° 43 au n° 55	
Place Eugène Sue	Totalité	
Rue Chevreul	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 18)	
Rue des Moulineaux	Du n° 49 au n° 70 (fin)	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n° 45 au n° 87 (fin)	Côté pair du n° 32 au n° 56 (fin)
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE MARCEL MOULODJI		
10-12 rue de Sèvres		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Henri Sellier	Côté impair	Côté pair du n° 60 au n° 132

	du n° 57 au n° 141	
Passage des Closeaux	Totalité	
Passage des Petits Clos	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 20)	
Passage Pierre Loti	Totalité (du n° 1 au n° 9 et du n° 2 au n° 8)	
Rue de Sèvres	Totalité (n° 1 au n° 31 et n° 2 au n° 28)	
Rue des Couvaloux	Totalité (n° 1 au n° 57 et n° 2 au n° 86)	
Rue du Val d'Or	Côté pair du n° 26 au n° 54	
Rue Fernand Forest	Côté impair du n° 1 au n° 73 (fin)	
Rue Garibaldi	Totalité (du n° 1 au n° 29 et du n° 2 au n° 186)	
Rue Henri Regnault	Côté impair du n° 23 au n° 43 (fin)	Côté pair du n° 22 au n° 28 (fin)
Rue Jean-Jacques Rousseau	Côté impair du n° 1 au n° 35	Côté pair du n° 2 au n° 28

BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY 77 rue de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Louis Chevrolet	Totalité (n° 1 au n° 17 et n° 2 au n° 18)	
Rue de Verdun	Côté impair du n° 59 au n° 101	
Rue du Ratrai	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue Jean Macé	Côté pair du n° 2 au n° 16 (fin)	
Rue Michelet	Totalité (n° 1 au n° 23 et n° 2 au n° 14)	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE BERTY ALBRECHT 86 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Mimosas	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 26)	
Rue Carnot	Côté impair du n° 77 au n° 137 (fin)	Côté pair du n° 78 au n° 132 (fin)
Rue des Velettes	Côté pair du n° 2 au n° 30	
Rue du Ratrai	Côté pair du n° 14 au n° 24 (fin)	Côté impair du n° 21 au n° 27 (fin)
Rue Gambetta	Côté impair du n° 41 au n° 65	Côté pair du n° 46 au n° 76
Rue Rouget de Lisle	Côté impair du n° 1 au n° 31	Côté pair du n° 2 au n° 10
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE BERTY ALBRECHT 86 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Curie	Totalité (n° 1 au n° 11 et n° 2 au n° 16)	
Rue de Verdun	Côté impair du n° 147 au n° 203 (fin)	Côté pair du n° 102 au n° 120 (fin)
Rue des Bas Rogers	Côté impair du n° 1 au n° 39	
Rue Emile Duclaux	Totalité (n° 1 au n° 47 et n° 2 au n° 48)	
Rue Rouget de Lisle	Côté pair du n° 12 au n° 104 (fin)	Côté impair du n° 33 au n° 109 (fin)
BUREAU DE VOTE N°14 Lieu de vote : ECOLE BERTY ALBRECHT 86 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Santos Dumont	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 60)	
Place du Ratrai	Totalité (n° 1 au n° 7 et n° 2 au n° 14)	
Rue Gambetta	Côté impair du n° 67 au n° 141 (fin)	Côté pair du n° 78 au n° 172 (fin)
BUREAU DE VOTE N°15 Lieu de vote : ECOLE HONORE D'ESTIENNE D'ORVES 47 rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Carnot	Côté impair du n° 41 au n° 75	Côté pair du n° 44 au n° 76

Rue de Verdun	Côté impair du n° 25 au n° 57	
Rue des Velettes	Côté impair du n° 1 au n° 15 (fin)	
Rue Gambetta	Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 2 au n° 44
Rue Gardenat Lapostol	Côté impair du n° 23 au n° 67 (fin)	Côté pair du n° 44 au n° 88 (fin)
Rue Honoré d'Estienne d'Orves	Côté pair du n° 2 au n° 30 (fin)	
Rue Jean Macé	Côté impair du n° 1 au n° 13 (fin)	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE NOOR INAYAT KHAN (dite Madeleine)		
10 avenue Sisley		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Georges Pompidou	Côté impair du n° 1 au n° 43	
Avenue Justin Godart	Totalité (n° 1 au n° 3 et n° 2 au n° 8)	
Place de Keighley	Totalité	
Rue de Verdun	Côté impair du n° 103 au n° 145	Côté pair du n° 58 au n° 100
Rue du Commandant Rivière	Totalité (n° 1 au n° 25)	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE NOOR INAYAT KHAN (dite Madeleine)		
10 avenue Sisley		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Sisley	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 10)	
Quai Galliéni	Côté impair du n° 27 au n° 33	Côté pair du n° 26 au n° 32
Rue Benoît Malon	Totalité (n° 1 au n° 35 et n° 2 au n° 14)	
Rue de Verdun	Côté pair du n° 34 au n° 56	
Rue Edouard Nieuport	Totalité (n° 1 au n° 33 et n° 2 au n° 32)	
Rue Ledru Rollin	Côté impair du n° 27 au n° 41 (fin)	Côté pair du n° 22 au n° 28 (fin)
Rue Pagès	Côté pair du n° 2 au n° 34 (fin)	
Rue Salomon de Rothschild	Totalité (n° 1 au n° 17 et n° 2 au n° 26)	
Square Sisley	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE ROBERT PONTILLON		
6 rue du Capitaine Ferber		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Bas Rogers	Côté impair du n° 61 au n° 71	
Rue Danton	Totalité (n° 1 au n° 75 et n° 2 au n° 62)	
Rue de la Passerelle	Côté pair du n° 2 au n° 18	
Rue des Bas Rogers	Côté impair du n° 41 au n° 59	
Rue des Chênes	Côté impair du n° 55 au n° 107 (fin)	Côté pair du n° 58 au n° 98 (fin)
Rue du Capitaine Ferber	Côté impair du n° 1 au n° 9 (fin)	Côté pair du n° 2 au n° 40 (fin)
Rue du Chevalier de la Barre	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 18)	
Rue Paul Bert	Côté impair du n° 33 au n° 91 (fin)	Côté pair du n° 38 au n° 98 (fin)
Rue Roger Salengro	Du n° 37 au n° 69 (n° impairs et pairs du même côté)	
Rue Voltaire	Totalité (n° 1 au n° 97 et n° 2 au n° 80)	
Square des Combattants en Afrique du Nord	totalité	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE ROBERT PONTILLON		
6 rue du Capitaine Ferber		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Mouettes	Totalité (n° 1 au n° 11 et n° 2 au n° 6)	
Allée des Pinsons	Totalité (n° 1 au n° 25)	
Impasse des Cherchevets	Totalité (n° 1 au n° 39)	
Route des Fusillés de la Résistance 40-44	Côté impair du n° 31 au n° 71	
Rue Beauséjour	Totalité (n° 1 au n° 17 et n° 2 au n° 30)	

Rue des Bochoux	Totalité (n° 1 au n° 35 et n° 2 au n° 46)	
Rue des Chênes	Côté impair du n° 1 au n° 53	Côté pair du n° 2 au n° 56
Rue des Cherchevets	Totalité (n° 1 au n° 69 et n° 2 au n° 92)	
Rue des Pavillons	Totalité (n° 1 au n° 19 et n° 2 au n° 20)	
Rue du Capitaine Ferber	Côté impair du n° 11 au n° 25 (fin)	
Rue Emilien Colin	Totalité (n° 1 au n° 29 et n° 2 au n° 34)	
Square des Tourterelles	Totalité (n° 1 au n° 7)	

BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : SALLE ASSOCIATIVE DES CHENES		
5 rue du Professeur Louis-René Nougier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Bochoux	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 10)	
Allée des Jonquilles	Totalité (n° 1 au n° 37 et n° 2 au n° 24)	
Allée des Primevères	Totalité (n° 1 au n° 17)	
Allée des Roses	Totalité (n° 1 au n° 11)	
Avenue des Bas Rogers	Côté impair du n° 73 au n° 81 (fin)	
Route des Fusillés de la Résistance 40-44	Côté impair du n° 25 au n° 29	
Rue du Professeur Louis-René Nougier	Totalité (n° 1 au n° 7 et n° 2 au n° 12)	

BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : SALLE ASSOCIATIVE MARCEL LEGRAS		
Place Marcel Legras		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Myosotis	Totalité (n° 1 au n° 17 et n°2 au n° 16)	
Allée des Violettes	Totalité (n° 2 au n° 16)	
Avenue de Bellevue	Totalité (n° 2 au n° 14)	
Avenue Franklin Roosevelt	Côté pair du n° 42 au n° 58	
Place des Très Bourgeois	Totalité	
Place Marcel Legras	Totalité	
Rue Claude Burgod	Totalité (n° 1 au n° 5 et n°2 au n° 46)	
Rue de la Liberté	Côté impair du n° 1 au n° 27	Côté pair du n° 2 au n° 104(fin)
Rue de la Passerelle	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue des Bartoux	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue des Paréchaux	Totalité (n° 1 au n° 19 et n°2 au n° 40)	
Rue des Parigots	Côté pair du n° 36 au n° 58	
Rue Gabriel Philippe	Côté pair du n° 2 au n° 20 (fin)	
Rue Hubert Charpentier	Totalité (n° 1 au n° 35 et n°2 au n° 20)	
Rue Huché	Côté impair du n° 15 au n° 27	Côté pair du n° 18 au n°28
Rue Maurice Payret Dortail	Totalité (n° 1 au n° 25 et n°2 au n° 10)	
Rue Paul Bert	Côté impair du n° 1 au n° 31	Côté pair du n° 2 au n°36
Rue Roger Salengro	Côté impair et pair du n° 1 au n° 36	
Rue Victor Hugo	Totalité (n° 1 au n° 35 et n°2 au n° 32)	

BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE DES COTTAGES		
32 rue des Cottages		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Franklin Roosevelt	Côté pair du n° 60 au n° 76 (fin)	
Carrefour des Patriotes Fusillés	Totalité	
Chemin de la Liberté	Totalité (n° 1 au n° 19 et n°2 au n° 30)	
Route des Fusillés de la Résistance 40-44	Côté impair du n° 73 au n° 101 (fin)	
Rue de Chèvremonts	Totalité (n° 1 au n° 19 et n°2 au n° 16)	
Rue de la Liberté	Côté impair du n° 29 au n° 85 (fin)	
Rue des Bartoux	Côté impair du n° 7 au n° 51 (fin)	Côté pair du n° 8 au n°64 (fin)
Rue des Cottages	Totalité (n° 1 au n° 47 et n°2 au n° 50)	
Rue des Parigots	Côté impair	Côté pair du n° 2 au n°34

	du n° 1 au n° 57 (fin)	
Rue Gabriel Philippe	Côté impair du n° 1 au n° 25 (fin)	
Rue Huché	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Jacques Decour	Totalité (n° 1 au n° 53 et n° 2 au n° 46)	

BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS GASTON HENIQUE		
6 Chemin de la Motte		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Oliviers	Totalité (n° 1 au n° 15)	
Avenue de l'Entrée du Fort	Totalité	
Avenue de la Fontaine du Tertre	Totalité (n° 1 au n° 27)	
Avenue du Professeur Léon Bernard	Totalité (n° 0 au n° 4)	
Avenue Franklin Roosevelt	Côté impair du n° 19 au n° 77	
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté impair du n° 69 au n° 115 (fin)	Côté impair du n° 118 au n° 170 (fin)
Boulevard Washington	Totalité (n° 1 au n° 135 et n° 2 au n° 196)	
Chemin des Poneys	Totalité	
Fort du Mont-Valérien	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 28)	
Gare de Suresnes Mont-Valérien	Totalité	
Impasse du Calvaire	Totalité	
Mémorial de la France Combattante	Totalité	
Rue Cluseret	Côté impair du n° 49 au n° 55 (fin)	Côté pair du n° 46 au n° 50 (fin)
SUITE BUREAU 23		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Bellevue	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 16)	
Rue de la Terrasse	Totalité (n° 1 au n° 17 et n° 2 au n° 22)	
Rue du Bel Air	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 10)	
Rue du Calvaire	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 14)	
Rue du Fécheray	Totalité (n° 1 au n° 19 et n° 2 au n° 48)	
Rue du Tertre	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 26)	
Rue Guillaume Lenoir	Totalité (n° 1 au n° 15)	
Rue Guillemette Faussart	Totalité (n° 1 au n° 17 et n° 2 au n° 22)	
Rue Leroy	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 10)	
Square du Colonel Spurgeon C. Boys	Totalité	
Villa de la Station	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 8)	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS GASTON HENIQUE		
6 Chemin de la Motte		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Pépinière	Totalité (n° 1 au n° 71 et n° 2 au n° 80)	
Allée des Lilas	Totalité (n° 1 au n° 15 et n° 2 au n° 22)	
Allée des Orangers	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 8)	
Avenue des Landes	Totalité (n° 1 au n° 67 et n° 2 au n° 62)	
Chemin de la Motte	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 10)	
Impasse du Pas Saint-Maurice	Totalité	
Passage du Panorama	Totalité (n° 1 au n° 19 et n° 2 au n° 22)	
Rue de la Procession	Côté impair du n° 47 au n° 109 (fin)	Côté pair du n° 58 au n° 108 (fin)
Rue des Acquevilles	Côté impair du n° 1 au n° 45	Côté pair du n° 2 au n° 36
Rue des Bons Raisins	Totalité (n° 1 au n° 59 et n° 2 au n° 74)	
Rue des Vignes	Totalité (n° 1 au n° 23 et n° 2 au n° 30)	
Rue du Pas Saint-Maurice	Totalité (n° 1 au n° 83 et n° 2 au n° 56)	
Rue du Point Haut	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 32)	
Sente de la Motte	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE DES RAGUIDELLES		
19 rue du Docteur Emile Roux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Bergeronnettes	Totalité (n° 1 au n° 13 et n°2 au n° 10)	
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté impair du n° 49 au n° 67	Côté pair du n° 90 au n° 116
Chemin des Hocquettes	Totalité (n° 1 au n° 3 et n°2 au n° 8)	
Domaine des Hocquettes	Totalité (n° 1 au n° 21 et n°2 au n° 22)	
Impasse des Sommeliers de la Groue	Totalité (n° 1 au n° 17)	
Impasse des Vignerons	Totalité (n° 1 au n° 15 et n°2 au n° 16)	
Rue Cluseret	Côté impair du n° 1 au n° 47 (fin)	Côté pair du n° 20 au n° 44 (fin)
Rue des Carrières	Totalité (n° 1 au n° 53 et n°2 au n° 56)	
Rue des Raguidelles	Totalité (n° 1 au n° 87)	
Rue des Terres Blanches	Totalité (n° 1 au n° 15)	
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 1 au n° 19 (fin)	Côté pair du n° 2 au n° 42 (fin)
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE DES RAGUIDELLES		
19 rue du Docteur Emile Roux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Beau Site	Totalité (n° 1 au n° 11 et n°2 au n° 8)	
Avenue de la Criolla	Totalité (n° 1 au n° 37 et n°2 au n° 40)	
Chemin des Roses	Totalité (n° 1 au n° 45 et n°2 au n° 34)	
Boulevard Henri Sellier	Côté impair du n° 143 au n° 173 (fin)	Côté pair du n° 134 au n° 156 (fin)
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté impair du n° 29 au n° 47 (fin)	Côté pair du n° 72 au n° 88 (fin)
Boulevard Louis Loucheur	Totalité (n° 1 au n° 29 et n°2 au n° 28)	
Rue Arthème Genteur	Totalité (n° 1 au n° 43 et n°2 au n° 34)	
Rue de Montretout	Totalité (n° 1 au n° 7 et n°2 au n° 14)	
SUITE BUREAU 26		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 21 au n° 37 (fin)	
Rue de l'Hippodrome	Totalité (n° 1 au n° 31 et n°2 au n° 40)	
Rue des Nouvelles	Côté impair du n° 1 au n° 51	Côté pair du n° 2 au n° 70
Rue Raymond Cosson	Totalité (n° 1 au n° 29 et n°2 au n° 26)	
Rue de la Tuilerie	Côté impair du n° 1 au n° 37 (fin)	Côté pair du n° 2 au n° 12 (fin)
Rue des Tourneroches	Totalité (n° 1 au n° 31 et n°2 au n° 6)	
Rue du Val d'Or	Côté pair du n° 56 au n° 64 (fin)	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE EDOUARD VAILLANT		
10 avenue Edouard Vaillant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Camille Saint-Saens	Totalité (n° 1 au n° 11)	
Allée Charles Gounod	Totalité (n° 1 au n° 9)	
Allée des Citronniers	Totalité (n° 2 au n° 10)	
Allée Georges Bizet	Totalité (n° 1 au n° 11)	
Allée Jacques Offenbach	Totalité (n° 1 au n° 9)	
Allée Jean-Baptiste Lully	Totalité (n° 1 au n° 23 et n°2 au n° 6)	
Allée Maurice Ravel	Totalité (n° 1 au n° 9)	
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté impair du n° 1 au n° 27	Côté pair du n° 2 au n° 70
Rue Albert Caron	Côté pair du n° 14 au n° 70	
Rue de la Poterie	Totalité (n° 1 au n° 9 et n°2 au n° 26)	
Rue de la Procession	Côté impair du n° 1 au n° 45	Côté pair du n° 2 au n° 56
Rue de la Tuilerie	Côté pair du n° 14 au n° 54 (fin)	
Rue des Acquevilles	Côté impair	Côté pair

	du n° 47 au n° 105 (fin)	du n° 38 au n° 92 (fin)
Rue des Fleurs	Totalité (n° 1 au n° 47 et n°2 au n° 42)	
Rue des Nouvelles	Côté impair du n° 53 au n° 95 (fin)	Côté pair du n° 72 au n° 126 (fin)
Rue des Syndicats des Cultivateurs	Côté impair du n° 17 au n° 51 (fin)	Côté pair du n° 10 au n° 40 (fin)
Rue Lakanal	Totalité (n° 2 au n° 136)	
Rue Victor Diederich	Totalité (n° 1 au n° 41 et n°2 au n° 46)	
BUREAU DE VOTE N°28 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VAILLANT-JAURES 8 avenue Edouard Vaillant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard Vaillant	Côté impair du n° 11 au n° 35 (fin)	Côté pair du n° 12 au n° 40 (fin)
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n° 27 au n° 35 (fin)	Côté pair du n° 28 au n° 76 (fin)
Place de la Halle	Totalité (n° 1 à n° 7)	
Place de la Paix	Totalité	
Place Jean Jaurès	Totalité	
Rue Albert Caron	Côté impair du n° 1 au n° 77 (fin)	Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue des Syndicats des Cultivateurs	Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Florent Dancourt	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 12)	
Rue François Bougault	Totalité (n° 1 au n° 11)	
Rue Robert Joyeux	Totalité (n° 2 au n° 6)	
BUREAU DE VOTE N°29 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VAILLANT-JAURES 6 avenue Edouard Vaillant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Acacias	Totalité	
Allée des Cytises	Totalité (n° 1 au n° 15 et n° 2 au n° 16)	
Allée des Gros Buissons	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 32)	
Allée des Marronniers	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 6)	
Allée des Platanes	Totalité (n° 1 au n° 21 et n° 2 au n° 12)	
Allée des Tilleuls	Totalité (n° 1 au n° 43 et n° 2 au n° 24)	
Avenue de la Fouilleuse	Côté pair du n° 2 au n° 72	
SUITE BUREAU 29		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Edouard Vaillant	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 10
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 26
Carrefour de la Croix-du-Roy	Totalité	
Place Jean Masaryk	Totalité	
Rue du Docteur Marc Bombiger	Totalité (n° 1 au n° 25 et n° 2 au n° 46)	
Sente des Sorbiers	Totalité (n° 1 au n° 23 et n° 2 au n° 24)	
BUREAU DE VOTE N°30 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE WILSON 6 avenue du Président Wilson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée William Penn	Totalité (n° 1 au n° 23 et n° 2 au n° 24)	
Avenue de la Fouilleuse	Côté pair du n° 74 au n° 98 (fin)	
Avenue du Président Wilson	Côté impair du n° 7 au n° 17 (fin)	
Avenue Emmanuel Kant	Totalité (n° 1 au n° 7 et n° 2 au n° 12)	
Rue de Locarno	Totalité (n° 1 au n° 49 et n° 2 au n° 28)	
Rue Grotius	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n° 8)	
Rue Kellogg	Côté impair du n° 1 au n° 17	Côté pair du n° 2 au n° 20 (fin)
Square de la Concorde	Totalité (n° 1 au n° 9 et n° 2 au n°8)	

BUREAU DE VOTE N°31	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE WILSON	
6 avenue du Président Wilson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue d'Estournelle de Constant	Totalité (n° 1 au n° 11)
Avenue de Sully	Totalité (n° 1 au n° 13 et n° 2 au n° 10)
Avenue du Président Wilson	Côté impair du n° 1 au n° 5 Côté pair du n° 2 au n° 10 (fin)
Avenue Gustave Stresemann	Totalité (n° 1 au n° 7 et n° 2 au n° 8)
Avenue Léon Bourgeois	Totalité (n° 1 au n° 11)
Boulevard Aristide Briand	Totalité (n° 1 au n° 19 et n° 2 au n° 22)
Place Stalingrad	Côté impair du n° 1 au n° 5 (fin)
Théâtre de Suresnes Jean Vilar	Totalité
BUREAU DE VOTE N°32	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE WILSON	
6 avenue du Président Wilson	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Alexandre Maistrasse	Totalité (n° 1 au n° 15 et n° 2 au n° 24)
Avenue de l'Abbé Saint-Pierre	Totalité (n° 1 au n° 23 et n° 2 au n° 22)
Avenue Jean Jaurès	Côté impair du n° 37 au n° 55 (fin)
Place Stalingrad	Côté pair du n° 2 au n° 4 (fin)
Rue Kellog	Côté impair du n° 19 au n° 33 (fin)

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>